



## **Priorités de la Suisse pour la 73<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale de l'ONU**

Les valeurs et intérêts de politique étrangère de la Suisse concordent largement avec les objectifs et les principes de l'ONU. L'ONU est de ce fait un instrument essentiel pour la mise en œuvre des objectifs de politique étrangère de la Suisse, ainsi que pour la défense de ses intérêts et la promotion de ses valeurs, tels que définis dans la Constitution fédérale. Ces priorités s'articulent autour des deux principaux axes stratégiques de l'engagement suisse au sein de l'ONU pour la décennie 2012-2022 : la paix et la sécurité, ainsi que la réforme de l'ONU.

La Suisse se fixe les priorités suivantes :

### **Paix et sécurité**

Dans le domaine de la paix et de la sécurité, le renforcement de la prévention des conflits, par exemple par un ancrage plus systématique des droits de l'homme dans les débats sur la politique de sécurité, reste une priorité de la Suisse. Le groupe d'États transrégional pour les droits de l'homme et la prévention des conflits, nouvellement créé et co-présidé par la Suisse, constitue une plateforme importante pour l'engagement suisse. La consolidation de la paix (peacebuilding) et le concept de pérennisation de la paix (sustaining peace), activement promu par la Suisse, demeurent des champs d'action prioritaires. La Suisse continuera à exercer la présidence de la Configuration Burundi et poursuivra son engagement pour le traitement des crimes du passé et la prévention des atrocités. Dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et de la prévention de l'extrémisme violent, la priorité est notamment donnée à la lutte contre les causes de ces phénomènes ainsi qu'à l'État de droit. L'engagement dans le cadre de « Femmes, paix et sécurité » sera poursuivi. S'appuyant sur le succès de sa présidence de la Conférence du désarmement à Genève, la Suisse continuera aussi dans le domaine du désarmement à fixer des accents visant à relever les défis liés aux armes nucléaires, aux armes classiques ou aux nouvelles technologies. Elle poursuivra son engagement en faveur de la réforme des méthodes de travail du Conseil de sécurité de l'ONU.

### **Droits de l'homme**

La Suisse continue à œuvrer au renforcement du Conseil des droits de l'homme ainsi que des droits de l'homme dans l'ensemble du système de l'ONU. De cette manière, elle renforce aussi la Genève internationale comme centre de compétences mondial en matière des droits de l'homme. Dans ce domaine, la Suisse continue à poursuivre les priorités suivantes : abolition de la peine de mort, application de l'interdiction de la torture et promotion de conditions de détention décentes, respect particulier des droits des femmes, des enfants et des migrants, renforcement des acteurs civils dans le domaine des droits de l'homme, protection des défenseurs et défenseuses des droits de l'homme, ainsi que respect des droits de l'homme dans le contexte de manifestations pacifiques, lutte contre l'impunité et contre la corruption ayant des incidences sur les droits de l'homme ainsi que la situation spécifique dans certains pays. La Suisse s'implique en outre activement dans les discussions menées à Genève visant à l'amélioration des méthodes de travail du Conseil des droits de l'homme.

### **Développement durable**

La Suisse soutient les efforts de réforme menés par la direction de l'ONU en vue de renforcer le système de développement de l'ONU, ainsi que la communauté internationale par des recommandations concrètes pour une mise en œuvre efficace de l'Agenda 2030 pour le développement durable. Elle se mobilise également en faveur d'une conception efficace du mécanisme d'examen et de suivi de l'Agenda 2030. Un objectif important consiste à mieux

exploiter les synergies entre l'Assemblée générale, ses commissions et le Conseil économique et social de l'ONU (ECOSOC), et à éviter les duplications. Dans le domaine du financement du développement, la Suisse s'engage en particulier en faveur de modèles de financement innovants. Il convient de renforcer les partenariats entre l'ONU et le secteur privé. La Suisse continue en outre à s'investir dans les négociations sur un Pacte mondial pour l'environnement. Elle poursuit également son action pour l'amélioration de la gouvernance de l'eau dans le système de l'ONU. Par ailleurs, la Suisse s'engagera dans le cadre de sa politique extérieure en matière de santé à l'occasion de deux événements de haut niveau en faveur de la lutte contre les maladies non transmissibles et contre la tuberculose. Elle œuvrera en outre pour une meilleure mise en œuvre des soins de santé dans les situations d'urgence et pour une politique des addictions exhaustive fondée sur la santé et les droits de l'homme.

### **Migration**

La Suisse se mobilise pour l'adoption, en décembre 2018 au Maroc, d'un Pacte mondial sur les migrations qui soit ambitieux et assorti de mécanismes de mise en œuvre et d'examen. Elle soutient l'objectif de ce cadre mondial, qui sur la base des normes et des engagements existants, vise à rendre la migration mondiale plus sûre, plus ordonnée et plus régulière. La Suisse soutient également l'adoption et la mise en œuvre du deuxième cadre en cours d'élaboration, le Pacte mondial sur les réfugiés.

### **Aide humanitaire**

La Suisse s'engage pour le renforcement et la réforme de l'aide humanitaire. Elle demande que l'ONU interagisse avec de nouveaux acteurs et fasse usage de nouvelles idées et méthodes de travail, pour assurer une aide et une protection plus efficace et plus efficiente aux personnes en détresse. Ses priorités thématiques sont la protection de la population civile, l'accès des acteurs humanitaires aux populations en détresse, la protection de la mission et des infrastructures médicales ainsi que de manière générale, le respect du droit international humanitaire et des principes humanitaires. La Suisse s'investit par ailleurs dans la prévention des catastrophes et le renforcement de la prévention des crises et de la résilience des populations concernées. En mai 2019, elle reprendra en sa qualité d'État hôte, la co-présidence de la Plateforme mondiale, la plus importante rencontre internationale dans le domaine de la réduction des risques de catastrophes.

### **Gestion et budget**

La Suisse se mobilise pour une ONU qui puisse exécuter ses mandats de manière efficace et efficiente. Elle soutient les réformes de l'ONU visant à assurer une bonne direction et gestion ainsi qu'un financement approprié de l'ONU afin qu'elle puisse s'acquitter efficacement de ses mandats. Une attention particulière est accordée à l'instauration d'une culture de la gestion moderne à tous les niveaux de l'ONU. La Suisse œuvre également avec force pour une application efficace de la politique de tolérance zéro face à l'exploitation et aux atteintes sexuelles dans le contexte de missions de terrain de l'ONU et face au harcèlement sur le lieu de travail.

### **Genève internationale**

Le renforcement de la Genève internationale comme centre de la gouvernance mondiale est une composante transversale de l'engagement suisse dans le cadre de sa politique à l'ONU. La concentration unique en son genre d'organisations internationales, d'acteurs et de compétences doit encore davantage être mise à profit pour relever les défis mondiaux de plus en plus complexes. La Suisse se mobilise en particulier pour que Genève soit utilisée comme plaque tournante pour les nouveaux thèmes situés à l'interface entre la politique, la société, l'innovation, la science et l'économie, en particulier dans le domaine de la gouvernance d'Internet. Afin de préserver cet avantage comparatif, il faut optimiser les conditions-cadres institutionnelles pour le traitement des thèmes et des défis futurs. Parallèlement, Genève doit continuer à se positionner comme site d'accueil de pourparlers de paix. Une autre priorité réside dans la modernisation du parc immobilier.